Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1727

Artikel: Des réformes qui traînent en longueur
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024287

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des réformes qui traînent en longueur

Jean-Daniel Delley (30 mars 2007)

En 2003, après trois ans de débats, le Conseil national rejetait en votation finale la révision de la loi sur l'assurance maladie. Dès lors le Conseil fédéral a opté pour des révisions par tranche. Une stratégie certes moins risquée, mais qui n'a pas contribué à accélérer les réformes et ne garantit pas leur cohérence.

Plus de trois ans plus tard, seules de mesures provisoires – prolongation du système de compensation des risques et de financement des hôpitaux, gel des tarifs – ont été adoptées, ainsi qu'une augmentation des subsides pour l'abaissement des primes. Lors de sa dernière session, le parlement a enfin décidé d'introduire le forfait par cas pour les soins hospitaliers. Par ailleurs il s'est prononcé pour le libre choix de l'hospitalisation dans le cadre de l'assurance de base. Mais cette nouvelle liberté laissée aux patients s'accorde mal avec la planification hospitalière imposée aux cantons. Comment ces derniers peuvent-ils estimer le nombre de lits nécessaires sur leur territoire, dès lors que s'ouvre la possibilité de choisir son hôpital partout en Suisse ?

Quant à la promotion des caisses de santé et à un meilleur système de répartition des risques entre les caisses, ils attendent toujours leur solution.

Ce rythme de tortue n'empêche pas Pascal Couchepin de se flatter d'avoir le premier réussi à modérer la hausse des primes. Sans rappeler qu'il a aussi supprimé des traitements alternatifs dans le catalogue des prestations remboursées et augmenté les franchises.